81e ANNÉE. — N° 56. MERCREDI 14 MAI 1941.

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements.....	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

BIBLIOTHÈQUE DE CAHORS

Jeanne d'Arc et nos Morts ont été dignement célébrés à Cahors

La célébration du culte national dévoué désormais à Jeanne d'Arc a pris, pour la première fois qu'on lui donne un caractère public, une émouvante grandeur. Et nous lui devons d'avoir vu la population rassemblée dans tous ses éléments pour rendre hommage d'un même cœur à la grande héroïne française, unique dans les annales du monde. Cette concorde renaissante sur tant de querelles oubliées, cela aussi c'est un miracle. Il n'a dépandu que de nous qu'il fût réalisé avant nos malheurs, dont il nous aurait sauvé. Magnifique spectacle que cette union sans fêlure entre Français qui se demandent amèrement aujourd'hui pourquoi ils ont si longtemps épuisé leurs forces à se disputer entre eux !... Ce qu'il faut maintenant, c'est comprendre la leçon de celle qui n'a jamais désespéré.

■

Dès samedi soir, la journée de Jeanne d'Arc fut annoncée par le symbolique rappel du bûcher sur lequel mourut la martyre de la Patrie, en mai 1431, place du Vieux-Marché à Rouen. En dépit d'un temps maussade et pluvieux, sur les hauteurs environnant Cahors, sur les cimes où, suivant le mot de Barrès « souffle l'esprit », s'allumèrent des bûchers qui flambaient dans la nuit. C'est aux jeunes qu'était confiée cette mission, car c'est à eux surtout qu'incombe la tâche d'entretenir la flamme et parce que c'est à la jeunesse surtout qu'il faut apprendre les grandes leçons de notre histoire !

Ce caractère de fête de la jeunesse s'affirma le lendemain dimanche durant toute la journée. Celle-ci commença par des cérémonies religieuses. A 9 h. 15, M. le pasteur Evrard présidait un culte protestant au cours duquel il glorifia magnifiquement le patriotisme de Jeanne d'Arc par qui la France fut sauvée comme elle le sera aujourd'hui par le Maréchal Pétain. A 10 h. 30, à la cathédrale, une messe solennelle suivie d'un sermon de Mgr Heintz, évêque de Metz, rassemblait plusieurs milliers de fidèles. Impossible d'évaluer le nombre des assistants. L'immense vaisseau était comble et débordait sur la rue. C'est de l'extérieur, du parvis, par les portes ouvertes que beaucoup suivirent les offices.

Autour de M. Bézagu, préfet du Lot, et de M. le commandant d'armes de Brauer toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes. Les groupements de jeunesse ainsi que les établissements d'enseignement étaient représentés par des délégations, de même que les Légionnaires entourant leur drapeau. Quant aux réfugiés alsaciens-lorrains et de la zone interdite inutile de dire qu'ils assistaient tous à cette cérémonie où c'est une voix chère qu'ils allaient entendre. Mais c'est dans le cœur de tous que la parole de l'évêque alla susciter l'émotion et ranimer la confiance.

Tandis que se déroulait la cérémonie religieuse, sous la direction de M. le Commissaire de police et de M. Robert Geugnier, chef de la jeunesse, aidés par l'active collaboration des Scouts, des Eclaireurs de France et des Compagnons, s'ordonnait sur la place du Marché, de la Préfecture aux Halles, l'immense cortège qui par la rue Clémenceau et le boulevard allait se rendre à la place Thiers, devant le Monument aux Morts et la statue de Jeanne d'Arc.

Celui-ci s'ébranla, ayant à sa tête la clique et la musique de l'*Avenir cadurcien*, scandant la marche sur des rythmes bien marqués qui se propageaient de proche en proche le long de l'imposante colonne longue de plus d'un kilomètre. Et, cette fois, précédé d'agents cyclistes qui ouvraient la voie, on a pu voir à Cahors un beau cortège, puissant, ordonné, bien imposant par sa marche et son allure disciplinée. Derrière la musique, le groupe émouvant des Alsaciennes et des Lorraines, symbolisant dans une triste fierté nos regrets et nos espoirs et autour d'elles les jeunes filles en costumes provinciaux parmi lequelles on remarquait naturellement celles qui représentaient le Quercy. Puis les groupements de jeunesse. Tous étaient là, sérieux et joyeux à la fois, bien alignés sur de larges files, alertes et souples : scouts, éclaireurs, masculins et féminins, jocistes, jécistes, compagnons, etc. Puis les écoles, toutes les écoles, également bien rangées, bien formées. Puis, l'imposante masse des Légionnaires combattants de la Grande Guerre groupés derrère le drapeau et qui portaient sur leurs visages une gravité dont on devinait la raison... Nous n'avons pas la prétention de faire ici une complète nomenclature, ils étaient trop ! Chaque groupe distinct, précédé de ses porteurs de gerbes ou de couronnes toutes plus belles les unes que les autres mais formant un ensemble superbe de Français allant déposer leur hommage pieux et reconnaissant à la Sainte de la Patrie, aux Morts victorieux de 1914-1918 et aux combattants malheureux de 1940. Le cortège était fermé par le groupe des autorités rassemblées derrière M. le Préfet et Mgr Heintz.

Un public innombrable rangé sur deux lignes formait tout le long du parcours une haie compacte de compatriotes qui s'associaient de cœur et d'esprit à l'hommage de cette jeunesse qui passait. Belle jeunesse de France, elle saura refaire la Patrie que ses aînés ont laissé défaire.

⁂

La belle ordonnance du cortège se retrouve sur la place Thiers. Sous l'impulsion de M. Robert Geugnier, chef de la jeunesse, aidé de M. Rabaud, chef des Compagnons et de plusieurs collaborateurs tout s'ajuste parfaitement. A mesure qu'il arrive chaque groupe est fixé à son emplacement, de sorte que progressivement, autour de la vaste place, se forme, face au Monument, un double front aux lignes parallèles et comme tirées au cordeau... Les trompettes sonnent « aux champs » tandis que les autorités entrent sur le terrain.

Alors commence la cérémonie, empreinte d'un profond recueillement. A l'appel de M. Robert Geugnier, tour à tour les porteurs de couronnes de chaque groupe et de chaque école se détachent et déposent leur offrande devant le monument, sur les marches de qui elles forment bientôt comme une large coulée de fleurs que domine la statue de Jeanne d'Arc dressée sur un socle de verdure. Puis les gardes d'honneur délégués par chaque groupe de jeunesse étant réunis au pied des mâts, l'ordre du commandant d'armes retentit, les têtes se découvrent, la foule s'immobilise, les troupes présentent les armes et, tandis que la fanfare éclate, les trois couleurs montent lentement auprès de l'étendard de Jeanne la Lorraine... C'est l'ascension de la France, ce drapeau qui remonte d'en bas, qui s'élève vers les libres hauteurs pour déployer ses plis et flotter fièrement dans le ciel, et ce symbole exprime si bien tout ce que la foule a dans le cœur que le silence est comme frémissant d'une émouvante ferveur.

■

Discours de M. Pédelmas président de la Légion

Alors, M. Pédelmas, président de la Légion du Lot, prend place sur la petite tribune drapée de tricolore, tandis que le groupe des Alsaciennes, des Lorraines et des provinces de France, forme comme une garde d'amitié et d'honneur devant le monument.

Expressément délégué et mandaté par le Directoire national de la Légion siégeant à Vichy, M. Pédelmas prononce le beau discours suivant dans lequel il traduit avec autant de justesse que de force les sentiments des Légionnaires et la confiance de tous dans le Chef par qui la Patrie fut et sera sauvée :

MESDAMES, MESSIEURS, LÉGIONNAIRES,

Cette année, la Fête de Jeanne d'Arc connaîtra davantage l'émouvante ferveur de tout un peuple. Elle sera célébrée avec une foi et un enthousiasme accrus par tous les Groupements de Jeunesse dont elle est devenue la patronne élue. Elle symbolisera pour eux, en ces heures cruciales de notre vie nationale, la grandeur du devoir et la puissance de l'espoir.

Mais si nous avons, nous Légionnaires, presque tous « plus d'âge » que notre xxe siècle déjà quadragénaire, Jeanne d'Arc nous apparaît toujours jeune en dépit des centenaires accumulés. Pour nous, elle en saurait vieillir. Elle avait dix-neuf ans lorsqu'elle mourut : sa jeunesse sera éternelle,

Nous l'imaginons aujourd'hui telle qu'elle fut, simple et douce, vive et hardie, forte et saine. Nous l'imaginons chevauchant de la Lorraine à la Touraine, sans souci des fatigues et des périls ; traversant cette « Vallée des Miracles » qui a été un moment notre enivrante « Vallée de Victoires », et où, malgré les invasions et la Patrie déchirée, on vivait alors « sans crainte exa- « gérée, hormis celle de l'enfer ». Nous l'imaginons parvenant à Chinon, après avoir déjoué une inutile embuscade, pour tirer de sa coupable nonchalance le « Gentil Dauphin », tôt reconnu parmi les Seigneurs oisifs, et qu'il lui fallut d'abord rassurer sur sa naissance afin de mieux l'assurer de sa puissance...

Nous la suivons, guidés par sa blanche armure et son oriflamme « hautement tenu », jusqu'à Orléans délivrée en ce jour du 8 mai 1429 dont nous magnifions l'anniversaire, où elle remporta sa première victoire et reçut sa première blessure ; jusqu'à Reims où Charles devint le « Vrai Roi », en recevant le « Saint-Sacre », et où elle aurait voulu mourir ; jusqu'à Paris dont elle pressentit le siège inopportun. Nous la suivons dans le chemin de ses revers succédant à celui de ses succès, de Compiègne où elle fut trahie et capturée au Tribunal de Rouen où la sagesse de sa défense stupéfia les pharisiens ; depuis « l'infernal cachot » où « chaque pierre avait des yeux ». jusqu'au bûcher qu'elle gravit sous l'accusation d'hérésie, obligeant ensuite, par son supplice même, ses bourreaux à s'accuser d'avoir brûlé une sainte...

⁂

La mission de Jeanne d'Arc a été considérée comme d'inspiration divine. Cependant, l'épopée de l'héroïne, si elle tient du prodige, constitue surtout une histoire vivante et vraie, dont les détails s'éloignent de la légende.

Mais Jeanne, entourée de ses voix, ne craint rien. Son instinctive pureté et son robuste bon sens lui servent de talisman au milieu de ses soldats, étrange bigarrure de pillards qu'accompagnent des ribaudes. Elle transforme cette troupe. En la disciplinant, elle lui procure la force ; en la convertissant, elle la rajeunit ; en lui donnant l'exemple, elle lui impose la confiance. Elle ne connaît ni la peur, ni le mensonge. Elle ne mesure ni sa peine, ni son élan. Elle crie d'abord « Victoire ! », et celle-ci vient se ranger derrière son étendard... « Quand bien « même les ennemis seraient accrochés « aux nues, nous les aurons »... ce fut le mot de Patay. Cinq siècles plus tard, il devenait celui de Verdun !..

Ayant « grande pitié du royaume de France », Jeanne d'Arc entreprend une véritable croisade « pour la foi et la patrie », vers le sanctuaire de la royauté gardienne de l'unité française. En rendant au roi son pouvoir, c'est la France qu'elle rend à elle-même. Et la France en retrouvant son existence d'Etat souverain, voit se combler l'abîme qui s'était creusé entre son passé et son avenir ; la France touchée d'être tant aimée, se met elle-même à s'aimer. Elle se relève fièrement de l'immense ruine qu'un siècle de misères et de calamités à provoquée et augmentée. La domination étrangère partout a réveillé le sentiment national !... Jeanne a été suppliciée. Mais son effort et son matyre ont suscité une passion qui ne défaillira plus. L'ennemi « est bouté hors de France ». Et, dès lors, s'est allumée la flamme du patriotisme qui ne devait jamais plus s'éteindre...

⁂

Ainsi Jeanne d'Arc, charme et honneur de notre ancienne histoire, placée dans les sommets de l'humanité, demeure avant tout, pour nous tous, la libératrice et l'unificatrice de la France.

Dans les heures tragiques où nous vivons, sous l'accablement du malheur qui pèse cruellement sur notre Pays, un Chef, le plus grand des Français, en se donnant à la France s'est donné la mission providentielle de la sauver — de nous sauver. Ecoutons sa voix qui semble s'harmoniser avec les voix que Jeanne d'Arc entendait...

« La première loi du patriotisme est « le maintien de l'unité de la patrie... « Jeanne d'Arc fut l'héroïne de l'unité « nationale »...

« Pour un Français, il n'y a pas « d'autre cause à défendre ni à servir « que celle de la France. Si nous de- « vons espérer, notre espoir est en « nous. Il est en nous seuls, il est « dans notre volonté de vivre dans la « fraternité étroite qui nous tient tous « solidaires et unis. Il n'y a pas plu- « sieurs manières d'être fidèle à la « France. »

Légionnaires, Françaises et Français, et vous les Jeunes pour qui apparaîtra un jour prochain la salvatrice aurore, à l'exemple de nos morts unis dans l'éternité, unissons-nous pour assurer l'invincible unité de notre France immortelle.

■

Discours de M. Bézagu Préfet du Lot

Un village de France, semblable, dans sa verdure, à tant d'autres villages de France. Une jeune fille, presque une fillette, semblable à tant d'autres jeunes filles de France.

C'est pourtant ce village, parmi tous les villages, c'est pourtant cette jeune fille, parmi toutes les jeunes filles, que le destin providentiel de la France choisit, parmi le désarroi et le tumulte d'une guerre qui durait depuis vingt-quatre ans, et désigna pour sauver le pays, pour accomplir ce que Duguesclin n'avait pu réaliser.

« En cette saison de douleur
Vint au roy une bergerelle
Du village de Vaucouleurs ».

dit un poète du temps. Et cette merveilleuse histoire, commencée en églogue, se continua en épopée. Aussi le peuple entier, le vrai peuple, se reconnut-il en son image.

Pour l'églogue, le peuple des paysans réclama la bergerelle mystique au grand bon sens. Pour l'épopée, le peuple des soldats, hier et aujourd'hui encore, par la voix de la Légion, revendique l'héroïne.

Mais Jeanne est vraiment une émanation de la France entière, j'oserai dire, en langage moderne, une « exclusivité ». Quel pays donc peut se flatter d'avoir trouvé un jour une faible fillette pour le sauver en empruntant l'armure du guerrier ?

Certes, dans nos moments d'angoisse, de douleur ou de honte, nous avons cherché et souvent trouvé l'homme qui redonnait aux blasés la foi, aux désespérés l'espérance, aux vaincus une âme de vainqueurs. Et nous savons bien à qui, aujourd'hui même, nous devons d'avoir conservé des raisons de compter encore dans le Monde.

Mais, invités par le Maréchal à nous tourner cette année, plus pieusement que de coutume, vers l'image de Celle qui entendait en elle-même, comme un écho aux voix célestes, la voix encore hésitante de la Patrie encore imprécise, vers l'image de Celle qui nous sauva du plus grand désastre de notre histoire, nous devons en tirer au moins deux convictions en apparence opposées :

D'abord que rien n'est jamais perdu et qu'il suffit d'un exemple, d'un geste, d'une étincelle pour ranimer la confiance du pays abattu.

Ensuite, qu'un peuple ne peut d'avance escompter le miracle et qu'il doit pourvoir lui-même à son sauvetage, par sa propre volonté, sa propre énergie, par sa propre discipline. Conditions impérieuses pour que nous puissions sauvegarder cette harmonie constituée à la longueur des siècles et que nous ne pouvons laisser mourir, l'Unité Française.

Et j'entends par Unité Française non pas tant l'unité d'un patrimoine qui peut être accidentellement morcelé, divisé, déchiré, mais avant tout et surtout l'Unité de l'Ame française.

La grande leçon incluse dans ces mâles paroles est profondément ressentie par l'immense public où l'on sent passer comme une onde de frémissement, mais on n'applaudit pas. On est là comme dans un temple ; on n'est pas là pour applaudir, mais pour comprendre et pour sentir.

■

L'hommage aux morts

Alors, en quelques phrases simples, M. Robert Gueugnier s'adresse à tous les Jeunes, filles et garçons de France. C'est à vous, leur dit-il, c'est à vous qu'incombe la noble et rude tâche, sous l'égide du Maréchal, de redresser la France dans sa fierté, de la restituer dans sa grandeur. Dans l'accomplissement de cette œuvre, vous ne devez jamais oublier ceux qui l'avaient si magnifiquement accomplie de 1914 à 1918, ceux dont l'héroïque sacrifice nous avait donné la Victoire, ni ceux dont le courage dans le tragique désastre de 1940 ont su du moins sauver l'honneur. Rendez hommage à ces grands Morts, hommage à ces Aînés. Je vous demande, jeunes de France, d'élever vos esprits et vos cœurs vers leur mémoire sacrée.

La déchirante sonnerie aux morts traverse le silence et pendant une minute s'établit entre la foule présente et les victorieux d'hier l'intime communion de la fierté française qui continue.

Puis cette noble et sévère cérémonie, qui a revêtu du bout en bout un beau caractère de grandeur, s'achève par un défilé parfaitement organisé de tous les groupes et de toutes les écoles devant le Monument où en passant ils déposent des fleurs.

Ceux qui ont réglé les détails et ordonné l'ensemble de cette journée — particulièrement M. Robert Gueugnier, Chef de la Jeunesse et ses collaborateurs — méritent des éloges qu'au nom de tous nous leur exprimons !

Le soir, à 18 heures, les mêmes groupements et les mêmes écoles étaient rassemblés dans le même ordre pour assister, en présence de M. le Préfet et des autorités militaires, à la cérémonie de la descente des couleurs.

Puis M. Gueugnier, tirant les leçons de la journée, adresse à la jeunesse ses conseils, ses exhortations. J'exprime, dit-il, à la Jeunesse du Lot, les remerciements que le Maréchal a bien voulu me demander de lui transmettre quand j'ai eu l'honneur de lui apporter le cahier des vœux qu'elle avait rédigée.

Enfin, sous la direction du chef de la fanfare militaire, improvisé chef de chœur, les jeunes et la foule entonnent une vibrante *Marseillaise* en qui s'achève dignement la cérémonie.

JEUNE FRANÇAIS !
Engage-toi dans l'armée coloniale
elle t'offre un idéal
et un beau métier.

Chronique du Lot

EXPOSITION EDMEE LARNAUDIE

Il paraît que jamais cette bonne ville de Cahors n'a porté tant d'intérêt aux choses de l'esprit.

La perméabilité des Cadurciens aux vraies émotions de l'art se fait de plus en plus apparente. Altéré de beauté et de détente, chacun veut revivre. S'abstraire des soucis enlisants de notre époque de remous, tout en répondant aux exigences et aux devoirs cardinaux, paraît être l'attitude mentale de beaucoup.

Une fois de plus, ce fut le grand succès qui couronna le vernissage de l'exposition de peinture qui se tient pour une semaine encore au Salon de la Préfecture de Cahors. Grâce à l'initiative intelligente et gracieuse de M. le Préfet du Lot, une jeune artiste du terroir quercynois a vu son œuvre attirer une foule charmée et attentive.

Au milieu d'une assemblée touffue, M. Bézagu inaugura dimanche après-midi l'exposition des travaux de Mlle Edmée *Larnaudie*.

Avant de détailler la cimaise, il convient de louer les rares qualités de probité de cette artiste richement douée. Il se dégage de cet ensemble une pureté d'âme et une virginité de sentiments attendrissantes. C'est bien là l'œuvre d'une jeune fille française, toute en délicatesse et en sensibilité.

Une sensibilité sourde et comme contenue — comme dans « *Maternité* » et « *La vie de Saint-François* ». Pleine de retenues et de pudeurs — ainsi que le montrent les esquisses d'une maîtresse pièce encore à l'état de projet : « *Prière du Quercy pour la renaissance de la France* ». Admirable morceau, plein de ferveur, dont nous n'avons pu voir que des dessins, des études pour lesquelles d'humbles paysans, invoquant Notre-Dame de Rocamadour, ont prêté leur émouvant facies et leurs attitudes écroulées. Un don précieux de dessinatrice se révèle dans ces croquis habilement étudiés.

Pleine de mysticisme et de foi, cette œuvre contraste avec une autre composition, commandée celle-là pour la mairie de Talence. Charmante par la fraîcheur des coloris et la sobriété des lignes. Nous voulons parler du « *Mariage de Bacchus et de Thétis* ». Pas la moindre trace de paganisme ici. Pas le moindre soupçon de sensualité dans l'attitude de ce séducteur de nymphes, si ce n'est dans son admirable visage, un rien cynique. Le statisme mental des deux personnages, le silence qu'on sent plâner, détonnent un peu avec la débordante et savoureuse personnalité que le dieu des Pampres apportait à chacune de ses aventures. Un grand calme rose inonde la scène pendant que Bacchus passe au doigt de la jeune fille l'anneau (mais au fait la Grèce avait-elle déjà institué cette coutume ?...). Une technique jeune et dépouillée de tout académisme débile et fade est partout, dans l'œuvre de Mlle Larnaudie, au service de l'idée et de l'émotion. Ses portraits sont expressifs, vivants ; ses paysages pleins d'une douceur très féminine. Une ravissante miniature et une enluminure, charmante d'archaïsme, nous montrent une grande habileté d'exécution.

Des maquettes de costumes pour le « *Mystère de saint Christophe le secourable* » sont d'une imagination fraîche et hardie.

Nous voulons terminer par ce que nous avons le plus goûté et qui, d'ailleurs, a valu à cette charmante Quercynoise un 2e Grand Prix de Rome, bien mérité. Nous voulons parler du « *Repos dans les champs à l'heure de midi* ». Des plans admirablement équilibrés, entre la masse des paysans lourds d'une noble fatigue et des prés dorés qui forment — est-ce voulu ? — tout l'horizon matériel et moral de ce tableau. Des couleurs extraordinaires font de cette œuvre d'une sérénité de ligne et de teintes un régal des yeux. Malgré le soleil torride, une sourdine est mise aux couleurs, plus poignantes de n'être pas criardes. Une belle victoire, cette toile.

Et toute l'exposition d'ailleurs est la paisible victoire d'une artiste pleine de piété et d'amour pour son beau pays et son merveilleux métier.

Nous croyons pouvoir annoncer que prochainement la salle accueillante de la Préfecture réunira à sa cimaise des travaux d'artistes résidant à Cahors. Encore une belle manifestation en perspective.

SPÉRANZA.

Concours de pouliches

L'Administration des Haras communique :

Le concours annuel de poulains et pouliches de sang aura lieu à Gramat le mardi 27 mai à 9 heures dans l'ordre suivant : poulains 1 et 2 ans, pouliches, 1, 2 et 3 ans. — Faire inscrire les animaux avant le 15 mai à la station d'étalons.

RÉQUISITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

Le maire de Cahors a reçu de la Préfecture du Lot la note suivante :

« Les établissements industriels, com- « merciaux et artisanaux ou corporatifs « ou leurs dépendances, de quelque na- « ture qu'ils soient, publics ou privés, « laïques ou religieux, même s'ils ont un « caractère d'enseignement professionnel « ou de bienfaisance occupant plus de « cinq agents, ouvriers ou employés de- « vront adresser à la Préfecture, sous « leur responsabilité, avant le 20 mai « 1941, des fiches individuelles concer- « nant :

« 1° les jeunes gens de 17 à 21 ans. — « 2° Les agents, ouvriers et employés de « plus de 21 ans et de moins de 46 ans, « célibataires ou mariés depuis plus de « 2 ans et sans enfant. — 3° les agents, « ouvriers et employés, âgés de plus de « 21 ans et de moins de 46 ans ayant « exercé une profession agricole :

« Les services publics concédés et les « collectivités publiques sont tenus aux « mêmes obligations. »

(Les imprimés nécessaires sont déposés à la mairie, et tenus à la disposition du public).

A DÉCLARER D'URGENCE

De la Préfecture :

Les propriétaires et détenteurs d'appareils duplicateurs de presses à imprimer ou presses à reporter ou presses à épreuves utilisant les caractères d'imprimerie, de toutes machines à imprimer de quelle sorte qu'elles soient et de tout matériel d'imprimerie, sont invités à en faire la déclaration à la mairie ou au commissariat de police de leur résidence dans le délai de un mois à dater du jour de parution du présent avis. Les intéressés qui ne se conformeraient pas à cette obligation s'exposeraient à la saisie des appareils précités.

Le Préfet.

ON PERÇOIT A DOMICILE

Aux termes du décret du 22 mars 1941, paru au *Journal Officiel* du 29 avril les contrôleurs du ravitaillement sont habilités à percevoir immédiatement une amende de 250, 500 et 1.000 fr. quand ils sont amenés à constater les infractions suivantes en matière de ravitaillement :

1° vente de gâteaux non autorisés ; 2° menus non conformes à la réglementation en vigueur ; 3° transports irréguliers de marchandises.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux agriculteurs exploitants.

Tickets de chocolat pour les consommateurs de 12 à 20 ans

Les consommateurs de Cahors, titulaires de cartes d'alimentation et appartenant aux catégories A.T. et C., âgés de 12 *à* 20 *ans*, recevront une feuille de tickets de chocolat valable pour les mois de mai et juin. Cette feuille sera délivrée en échange du coupon n° 8 de mai du coupon semestriel de la carte d'alimentation de l'ayant-droit après constatation de son âge.

Les consommateurs des catégories J1-J2 et V recevront également une allocation de chocolat *contre remise directe aux détaillants* du coupon n° 8 du mois de mai.

La distribution des feuilles de tickets de chocolat *pour les consommateurs âgés de* 12 *à* 20 *ans* aura lieu aux dates ci-après et dans l'ordre suivant :

Lundi 12 mai, pour les consommateurs dont le nom de famille commence par les lettres A, B et C. — Mardi 13 mai, lettres D, E, F, G, H, I, J et K. — Mercredi 14 mai, lettres L, M, N, O, P et Q. — Jeudi 15 mai, lettres de R à Z.

La date de distribution du chocolat par les détaillants sera fixée ultérieurement.

Un vol de 10.000 francs chez des forains

Le 9 mars, les époux Rozel, forains, qui avaient installé leur cinéma ambulant aux Quatre-Routes, où ils donnaient des représentations, eurent le regret de constater qu'une somme de 10.800 francs leur avait été dérobée.

Plainte fut portée. Après enquête, la gendarmerie de Vayrac a découvert l'auteur de ce vol. C'est une nommée Cornélia Garic, 24 ans, acrobate, sans domicile fixe.

Après interrogatoire, elle fit des aveux et fut mise en état d'arrestation. Conduite à Cahors, samedi, elle a été incarcérée à la prison.

Les voleurs de vélos opèrent

Jeudi, Mme Baillagou, négociante en chaussures, boulevard Gambetta, avait placé une bicyclette dans le couloir de son immeuble.

Mais le soir, elle eut le regret de constater que le vélo avait disparu. Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

CAHORS

Autour de la Cathédrale

La deuxième promenade organisée par la Société des Etudes du Lot pour faire connaître le vieux Cahors eut lieu le 4 mai autour de la cathédrale. Comme la précédente, elle avait été minutieusement préparée par MM. Jean Fourgous et Jean Calmon.

Avant de nous conduire par les rues pour nous en montrer toutes les richesses archéologiques et artistiques, M. Fourgous, en une excellente causerie, ou l'anecdote ajoutait du pittoresque à l'érudition, rappela quelques événements de notre histoire. Ce quartier fut particulièrement illustré par les évêques et les consuls, qui se partagèrent pendant longtemps le gouvernement et l'administration de la ville.

M. Fourgous évoqua quelques figures de pieux prélats et d'évêques bâtisseurs ou guerriers : St-Genulphe, premier évêque de Cahors ; St-Didier, dit St-Géry, reconstructeur de la cité détruite par Théodebert, fils de Chilpéric ; Guillaume IV de Cardaillac, guerroyant contre les Albigeois ; Antoine I d'Alamand, sous l'épiscopat de qui fleurit l'architecture quercynoise ; le vénérable Alain de Solminihac, grand réformateur ; Guillaume Le Jay qui entreprit de faire construire un nouveau palais épiscopal, notre actuel hôtel de la Préfecture...

Lorsque l'Empire Franc s'effondra, l'évêque, premier personnage de la cité, en devint tout natuellement le seigneur. Sa puissance temporelle fut bientôt très grande ; il avait des biens considérables, faisait des règlements, assurait la police, rendait la justice, commandait en chef, percevait des impôts, créait des monopoles, battait monnaie... Avant d'être hommes-liges, des rois de France, les évêques de Cahors dépendaient de la suzeraineté des Comtes de Toulouse. Mais ils étaient eux-mêmes barons et comtes et avaient de nombreux vassaux.

Leur autorité temporelle s'exprimait par un curieux usage lorsqu'ils officiaient en personne : ils déposaient leur armure de chevalier sur le maître-autel ou sur une table dressée au pied de l'autel, du côté des Evangiles.

M. Fourgous rappela l'étrange hommage que le seigneur de Cessac devait à l'évêque lors de son entrée solennelle dans Cahors. La tête, un bras et une jambe nus, il devait conduire par la bride la monture du prélat qui, pour prix de cette humiliation lui donnait le cheval ou la mule. Puis au dîner, toujours dans le même accoutrement, le seigneur de Cessac devait se tenir debout derrière l'évêque et le servir, moyennant quoi il avait droit à la vaisselle du dîner.

Cet hommage qui fut très vraisemblablement imposé aux premiers seigneurs de Cessac au XIIIe siècle fut régulièrement rendu aux évêques de Cahors. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les seigneurs de Cessac tenaient beaucoup à cette lucrative humiliation. Et ils veillaient soigneusement à ce qu'on ne les en frustât point. C'est ainsi qu'ils intentèrent un procès à Mgr Siméon-Etienne de Popian qui avait utilisé pour le festin de la vaisselle sans valeur ; l'évêque fut condamné à verser pour le buffet 3.123 livres...

Le peuple cependant se gaussait de l'accoutrement. Il disait en parlant d'un pauvre bougre :

Un pé nut, l'aoutré caussat
Coumo lou seigneur de Cessat.

Les consuls étaient des magistrats municipaux. Ils avaient été créés au début du XIIe siècle par l'évêque Géraud de Cardaillac qui leur avait attribué l'administration de la police. L'air de la ville rend libre. Un siècle plus tard ils parlaient en maîtres au nom de la Commune de Cahors et agissaient en seigneurs. Ils avaient une maison, un sceau, des archives, un syndic ; eux aussi rendaient la justice, faisaient des règlements, percevaient des taxes, créèaient des monopoles. Guillaume de Cardaillac leur avait accordé le droit de battre monnaie. Il leur arrivait même d'élire des chapelains... Les Consuls n'avaient pu accroître ainsi leurs pouvoirs qu'au détriment de l'évêque avec qui ils furent souvent en conflit. Ils représentaient alors la bourgeoisie de Cahors, *les majores*, aristocratie de marchands très intéressés à la prospérité de la Cité. Ils contribuèrent pour une large part à faire du XIIIe siècle le grand siècle de notre histoire. Ils fortifièrent la ville, construisirent le Pont Neuf et le Pont Valentré, pavèrent les rues, améliorèrent le cours du Lot, établirent des ports sur les berges, fondèrent des hôpitaux, bâtirent des fours, organisèrent des halles et des marchés, créèrent une admirable administration municipale...

La guerre de Cent ans ruina les affaires de Cahors et, comme il arrive toujours en période de déchéance économique, les clercs succédèrent aux marchands dans l'administration de la Cité. Les consuls furent « d'honorables et discrètes personnes », docteurs en médecine, bacheliers, licenciés.., qui s'efforcèrent en vain de donner quelque prospérité à Cahors. Les bourgeois du XIIIe avaient acquis des privilèges pour eux-mêmes et pour leur ville en prêtant de l'argent aux évêques : les consuls du XVIIe se procuraient des ressources en empruntant, surtout à des corporations religieuses. La fière commune de Cahors avait vécu. Le consulat fut supprimé en 1692 ; les charges municipales, transformées en offices, furent vendues au plus offrant !

Les consuls, dont le nombre variait de 12 à 8, étaient élus pour un an par les consuls sortants. C'était des personnages importants qui, dans les cérémonies, portaient de riches robes et des chaperons par moitié rouges et noirs (l'achat des robes absorbait parfois le tiers des revenus de la ville). Des sergents et des ménétriers leur faisaient escorte.

C'est dans cet équipage que les Consuls allumaient le feu de Saint-Jean avec un flambeau aux armes de Cahors. Le bûcher s'élevait place de la Conque, à quelques pas de la Cathédrale et de la Maison Commune. 500 fagots bourrés de paille étaient entassés autour d'un mât de 10 mètres de haut. Une douzaine de chats, enfermés dans un panier, étaient placés au sommet du mât.

Certains auteurs voient dans les feux de St-Jean une survivance pittoresque des sacrifices que les Gaulois offraient aux dieux au moment du solstice d'été, quand le soleil est dans toute sa puissance. Le panier de chats serait une réplique de la cage d'osier où les druides enfermaient pour les brûler vives les victimes propitiatoires.

La causerie de M. Fourgous et la promenade étaient heureusement complétées par une exposition de documents dans la Bibliothèque Municipale : des manuscrits, des dessins, des photographies, des plans, des livres... judicieusement choisis par M. Calmon. La plupart des livres étaient sortis des presses et ateliers de Jean Dalvy, Pierre Dalvy et Jean Bonnet, successeurs des Rousseau au XVIIe siècle. Près de la cathédrale, les Dalvy tenaient boutique de libraire à l'enseigne du nom de Jésus.

Parmi les manuscrits, on pouvait facilement lire une lettre datée du 12 janvier 1812, adressée à M. Grandou, recteur de St-Denis à Martel, par l'évêque de Cahors, Guillaume-Balthazard Cousin de Grainville et où transparaît tout l'humour, le tragique humour de la vie :

« Il n'est pas nécessaire, Monsieur, « pour se marier, d'avoir de grandes « connaissances. Quelque idiot que soit « le jeune homme dont vous me parlés, « le mariage peut lui être nécessaire. « Si on l'admet au mariage civil, je ne « crois pas que vous deviés faire diffi- « culté de lui donner la bénédiction « nuptiale.

« Je vous salue, Monsieur, bien pieusement. »

(*A suivre*) Jh. MAUREILLES.

AFFREUSE MORT !

Un gardien de parc des Allées Fénelon est brûlé vif dans une voiture sanitaire

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2 heures, M. Bonne, veilleur de nuit au parc des automobiles, entendant des coups violents frappés à l'intérieur d'une auto sanitaire installée sur les Allées Fénelon, accourut et aperçut une épaisse couche de fumée s'échapper de la voiture où se trouvait un gardien du parc.

Il parvint à ouvrir la porte située à l'arrière et tenta, mais en vain, de dégager le malheureux gardien.

M. Séguy, chargé du service d'extinction d'incendie, ayant été avisé, se rendit sur les Allées Fénelon, et, aidé de plusieurs personnes qui avaient accouru, il mit à l'abri des flammes les autres véhicules, mais, malgré tous les efforts, le gardien qui se trouvait dans l'auto sanitaire ne put être sauvé. Seuls les restes calcinés du malheureux furent retrouvés.

C'est un nommé Urbain-Gustave Clénéwereck, 40 ans, originaire de Coestre (Nord). Il était marié et père d'un enfant.

L'enquête essaye d'établir ce qui a pu provoquer cet incendie.

Amicale Bouliste des Badernes

Le bureau invite tous les membres à assister à la réunion qui aura lieu au siège de la Société, le vendredi 16 avril 1941, à 20 h. 30 précises. Ordre du jour : Formation des quadrettes en vue du Challenge de La Dépêche.

REMERCIEMENTS ET APPEL

Du Secrétariat général de la Jeunesse :

Le délégué départemental à la Jeunesse adresse ses remerciements les plus chaleureux :

aux autorités civiles, religieuses et militaires ;

à la jeunesse cadurcienne et à ses animateurs ;

à la population de Cahors ;

en un mot, à tous ceux qui, par leur présence et par leurs efforts ont contribué à faire de la Fête de Jeanne d'Arc une manifestation grandiose de ferveur patriotique et d'union des jeunes autour de leur héroïque patronne nationale.

Le délégué à la Jeunesse demande à toutes les personnes qui ont photographié ou filmé les cérémonies du 11 mai à Cahors, de bien vouloir lui communiquer leurs épreuves en vue d'en faire une exposition pour les jeunes.

Adresse de la délégation départementale : 18, avenue de Toulouse, Cahors.

Caisse locale de Crédit agricole mutuel de Cahors

Les Sociétaires de la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel de Cahors sont convoqués en assemblée générale ordinaire samedi 17 mai 1941, à 11 h. 30, au siège social, 24, rue Président-Wilson.

Ordre du jour : Approbation des comptes de l'exercice 1940. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Cahors, le 10 mai 1941.

Le Conseil d'Administration.

Œuvres de guerre

Le Bureau de bienfaisance de Toulouse rappelle que le Comité central des œuvres de guerre, créé par M. le président Ramet, a institué 20 prix de 450 francs qui doivent être attribués à des démobilisés, à des veuves ou à des orphelins de guerre, originaires des départements du Lot et de la Haute-Garonne.

Une notice indiquant la composition des dossiers des candidats, sera envoyée par retour du courrier à toutes les personnes qui en feront la demande au secrétariat général du bureau de bienfaisance, 41, rue St-Jérôme à Toulouse.

Les dossiers devront parvenir avant le 30 juin, délai de rigueur.

Les Sports

UN MATCH DE FINALE A CAHORS

Nous apprenons qu'une des fédérations sportives d'application, agréées par le Commissariat général à l'Education générale et aux Sports, organise une grande rencontre au Stade Lucien-Desprats pour le dimanche 18 mai.

Deux équipes — dont la presse sportive a souvent parlé — y disputeraient la finale pour une coupe de la zone libre.

Nous donnerons des détails sur cette importante rencontre dans notre prochain numéro.

ASSOCIATION RÉGIONALE DU QUERCY

Concours de Labastide-Murat

Dimanche prochain, 18 mai, se tiendra à Labastide-Murat, un grand concours d'athlétisme et de gymnastique, ou nous verrons avec plaisir les évolutions des meilleurs athlètes et gymnastes du Quercy. Nous sommes assurés de la participation des diverses sociétés de Figeac, Bretenoux, Lacapelle-Marival, Martel, Gramat, Labastide-Murat, les Jeunes Cadourques, ainsi que divers groupements de Jeunesse. Placée sous le patronage de M. le Préfet du Lot, cette manifestation sportive doit remporter un légitime succès. Aussi nous convions le public de Labastide-Murat, ainsi que celui des communes environnantes, à venir encourager les athlètes et gymnastes de toutes ces sociétés. Nous donnerons ultérieurement le programme de cette manifestation sportive.

STADE CADURCIEN

Grand match de l'amitié

Jeudi 15 mai 1941, au stade Lucien Desprat, le stade cadurcien (section football) contre section rugby. En vue de conserver la camaraderie dans la société stadiste les foot-balleurs et les rugbymen se rencontreront au grand complet d'abord en une mi-temps d'association, puis en une mi-temps de rugby. Le match ne pouvant avoir lieu dimanche, ce sera avec le frais du soir que les Cadurciens se rendront nombreux au stade pour assister à ce match original. Coup d'envoi à 20 h. 30.

PALAIS DES FETES

Mardi 13, mercredi 14, jeudi 15, samedi 17, dimanche 18 mai, en soirée, à 21 heures. Dimanche, matinée à 15 h.

Grace Moore, Georges Thill, André Pernet dans un film d'Abel Gance

LOUISE

d'après le célèbre roman musical de Gustave Charpentier.

En 1re partie : **La Rose de Rio.**

EDEN

Mercredi 14, jeudi 15, samedi 17 et dimanche 18 mai 1941, en soirée à 21 h. Jeudi et dimanche, matinée à 14 h. 45.

Le Roi des chiens Rintintin dans un passionnant film d'aventures

LA FIN DE ZORRO

En complément : **La Phalène d'argent,** comédie.

Arrondissement de Cahors

Catus

Service public. — Le service des colis-postaux de la gare de St-Denis-Catus à Catus est assuré depuis le 5 courant par le jeune Crueghne avec vélo et remorque, l'auto qui faisait ce service ayant été supprimée, faute d'essence.

Lalbenque

Nomination. — M. Murat, notre sympathique chef de brigade de gendarmerie, vient d'être nommé à Cahors.

Pendant les huit années que M. Murat est resté à Lalbenque, il a su par son tact et sa conscience s'attirer l'estime de ses chefs et de la population cantonale.

M. Murat, postulant depuis quelque temps pour Cahors, voit sa demande satisfaite.

Nous ne le laisserons pas partir sans lui exprimer nos félicitations pour son nouveau poste, avec les regrets peut-être un peu égoïstes que nous cause son départ.

A M. Flavia, notre nouveau chef de brigade,, nous présentons nos souhaits de bienvenue.

Montcuq

Foire du 10 mai. — Cours pratiqués : Gros bœufs de travail, de 17.000 à 18.000 fr. ; attelages moyens, de 14.000 à 15.000 fr. ; vaches de travail, de 14.000 à 16.000 fr. ; génisses suitées, de 10.000 à 12.000 fr. ; taurillons, de 8.000 à 10.000 fr., le tout la paire ; vaches laitières, de 7.000 à 7.500 fr. l'une.

Bœufs gras, de 400 à 465 fr. ; vaches grasses, de 350 à 425 fr., le tout les 50 kilos ; veaux, de 8 à 10 fr. ; moutons gras, de 7 à 8 fr. ; agneaux, de 9 à 10 fr., le tout le kilo, poids vif ; brebis d'élevage, de 350 à 400 fr. pièce.

Porcelets, de 400 à 600 fr. l'un suivant grosseur ; canetons ; communs, de 15 à 17 fr. ; mulards, de 25 à 27 fr. ; poussins, 6 fr., le tout la paire.

Au marché : œufs, 11 fr. 50 la douzaine ; poules, poulets, lapins domestiques, pigeons, aux prix de la taxe ; chevreaux, 11 fr. le kilo.

Prochaine foire, le 28 mai.

Puy-l'Evêque

Obsèques. — Samedi 10 mai à 10 heures, ont eu lieu à Puy-l'Evêque les obsèques de M. Malbec Guillaume, receveur des contributions indirectes en retraite.

Il était âgé de 88 ans. Très affecté par le décès de sa femme il l'a suivie de près dans la tombe.

Il était membre de la commission administrative de l'Hôpital-Hospice depuis de longues années.

A son fils et à tous les membres de sa famille nous adressons nos bien sincères condoléances. — G. M.

L'aide quotidienne que réclame l'intestin

Notre mode d'existence est si éloigné de celui de l'homme primitif que nos organes sont devenus paresseux. Peu d'intestins sont à même d'accomplir sans aide, d'une façon satisfaisante, leurs fonctions naturelles. Pour les autres, un comprimé Vichybol chaque soir est indispensable. Ce laxatif doux, qui agit en même temps sur le foie et l'intestin, assure des évacuations complètes, régulières, sans coliques. Ce soir pensez à votre comprimé Vichybol. 7 fr. 15. Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Taxe sur les chiens. — Le Maire informe ses administrés que la Loi du 28 décembre 1940 a établi une nouvelle taxe sur les chiens.

Le Rôle les concernant est dressé par M. le Contrôleur des Contributions Directes et approuvé par M. le Directeur Départemental, sans la moindre intervention du Conseil municipal. — *Le Maire,* J. LOUBET.

Contingent d'huile et de graisse. — A partir du 1er juin, un contingent d'huile et de graisse destinées spécialement aux machines de récolte, de fourrage et de céréales et aux chariots agricoles (tombereaux, charrettes) sera réparti mensuellement par les soins du service du Génie rural.

« Je ne pouvais dormir à cause de rhumatismes...

...car je souffrais terriblement des reins et mes membres étaient comme paralysés. J'ai 74 ans et depuis 40 ans j'étais accablé de douleurs contre lesquelles tous les traitements essayés étaient demeurés sans résultat ; à la 5e boîte votre Gandol m'a complètement débarrassé. » (Lettre de M. Bos Louis Av. de l'Hôpital à Brantôme, Dordogne). Rhumatisants, faites votre cure de Gandol et bientôt vous aussi vous ne souffrirez plus : 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

En vue de la préparation des attributions, tous les propriétaires agriculteurs sont priés de déclarer à la mairie le matériel qu'ils possèdent, soit : faucheuses, rateaux, faneurs, moissonneuses, tombereaux, charrettes.

La distribution *des lubrifiants* sera réservée aux seuls propriétaires ayant déclaré leur matériel. — *Le Maire :* J. LOUBET.

Corn

Séance récréative. — « L'Association des Anciens Elèves et Amis de l'Ecole » qui groupe les jeunes filles et les jeunes gens de la commune de Corn se prépare à donner, le dimanche 18 mai, une séance récréative au profit des prisonniers de guerre de la commune. La séance, qui débutera à 15 heures, se déroulera, si le temps le permet, dans la cour de l'école. Au programme : des scènes comiques, des monologues, des poèmes patois, des chants, mais aussi une étourdissante bourrée avec costumes anciens. Si l'on en juge par l'enthousiasme et l'entrain développés au cours des nombreuses répétitions, c'est à un spectacle agréable que la jeunesse de Corn convie tous ceux qui voudront y assister. Nous sommes persuadés que vous répondrez nombreux à son appel. En applaudissant nos jeunes artistes, qui sauront vous faire passer un moment agréable, vous contribuerez au bien-être de nos chers prisonniers.

Saint-Céré

Cinéma-Rex. — Jeudi 15 mai, en soirée à 21 heures, dimanche, matinée à 15 heures, soirée à 21 heures, Fernandel, Michel Simon, Arletty, dans un film très gai : « Fric-Frac » d'après la célèbre pièce d'Edouard Bourdet. En complément : « Vers le Hoggar » (documentaire).

AUCUN IMPOT

Les rèvenus des Bons du Trésor jouissent d'un remarquable privilège : ils ne supportent aucun impôt.

Ni impôt cédulaire, ni impôt général sur le revenu, ni droit de transmission.

Ils n'ont même pas à être compris dans la déclaration annuellement adressée au Contrôleur des Contributions directes.

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

Carnet rose. — C'est avec plaisir que nous avons appris la naissance d'une superbe fillette, chez les époux Foussat, du village de Jean-l'Abit, qui a été prénommée Suzette.

On nous annonce aussi que les époux Brugié, du village du Couderc, viennent d'hériter d'une mignonne fillette qui a été prénommée Arlette-Lydie.

Nous apprenons encore qu'il est né, chez les époux Grangié, du village de Lapoujade, une fille qui a été prénommée Georgette.

Nos meilleurs souhaits de bonheur à ces nouvelles venues et tous nos compliments aux papas et mamans.

Souillac

L'eau fermée. — M. le maire de Souillac informe la population que l'eau sera fermée tous les lundis et mardis de chaque semaine, de 10 heures du soir à 7 heures u matin, à partir du 15 mai, sauf les jours de foire.

Il est rappelé à la population qu'il est interdit d'arroser les jardins avec l'eau de la ville sous peine de sanctions sévères.

Salviac

Les restrictions dans le passé. — Pendant la Révolution de 1789, les restrictions étaient encore plus sévères que celles que nous subissons actuellement.

Dans la *Revue littéraire* du Tarn, M. Emile Appolès dans une documentation fort intéressante nous fait connaître que le 24 prairial an II (12 juin 1794) les hommes disputent dans le Tarn la nourriture aux animaux et n'y vivent que de son et d'herbages, la ration de pain n'est que de six onces et demi soit 195 grammes par jour.

Dans le district de Montpellier les patissiers, aubergistes, traiteurs ne peuvent faire, vendre ou servir les pâtés, gâteaux, tartes et biscuits sous peine de 200 francs d'amende car « ces objets dont s'alimente la gourmandise des riches sont autant de larcins, faits à la subsistance des pauvres ».

Quant à l'huile sa rareté est telle que dans le même district de Montpellier il est défendu de faire jouer au billard la nuit et d'allumer plus d'une lampe dans chaque café sous peine d'une amende de 200 fr. et en cas de récidive d'emprisonnement.

Toutes les noix doivent être employées à la fabrication de l'huile, on utilise le fruit du hêtre, la faine et les pépins de raisins. Rien de nouveau sous le soleil.

La production agricole est intensifiée, une femme de Lodève, centenaire, se fait conduire dans les champs et coupe du blé avec sa faucille jusqu'à la limite de ses forces. Dans tous les repas la frugalité est de mise.

Des échanges d'aliments sont effectués de province à province.

Comme on le voit, l'histoire est un éternel recommencement si on la compare aux temps que nous vivons. — L. C.

Pour le foie

Une seule tisane : Vichyflore, heureuse association de plantes hépatiques avec les sels de Vichy ; Vichyflore vous garantit le bon fonctionnement de votre foie et de votre intestin. Vichyflore : 8 fr. 90. Ttes Phies.

PETITES ANNONCES

LIENS ET CORDELETTE « ALFA » pour gerbes et usages divers. Vente en gros, LAMBERT, grains, Cahors.

ON DEMANDE **jeune fille, connaissant couture.** S'adresser chez Marie-Antoinette, Fourrure, 23, rue Foch.

ECHANGERAIS à Cahors, **4 pièces cuisine** contre **grand appartement** vide. S'adresser Bureau du Journal.

A VENDRE **piano, parasol chinois, cuisinière, machine à coudre.** Urgent, départ, 4, rue St-André (2e étage), de 13 à 16 heures.

ON DEMANDE **jeunes ouvrières** pour travail industriel. Bonnes références ou antécédents exigés. Adresser demandes détaillées au Journal qui transmettra.

DÉPARTEMENT DU LOT

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL D'AGEN

Par arrêt contradictoire et définitif en date du trois avril 1941, signifié à personne le 28 avril 1941, la Cour d'Appel d'Agen, Chambre correctionnelle, a condamné le nommé REILHAC Jacques-Arsène, profession de marchand de chaussures, né le 4 septembre 1878, à Lacapelle-Marival, département du Lot, demeurant à Lacapelle-Marival, département du Lot, à la peine de cinquante francs d'amende, ordonnant en outre l'insertion par extrait de l'arrêt dans « Le Journal du Lot », sans que le coût en puisse dépasser 150 francs, pour délit de hausse illicite des prix, commis le 2 décembre 1940, constaté par P.-V. du Service de contrôle des prix, en date du 2 décembre 1940.

Pour extrait certifié conforme délivré à la requête de M. le Procureur général.

Vu : Le Procureur général.

DÉPARTEMENT DU LOT

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL D'AGEN

Par arrêt contradictoire et définitif en date du dix-sept avril 1941, la Cour d'Appel d'Agen, Chambre correctionnelle, a condamné le nommé MOURNE Antoine, profession de quincaillier, né le 7 septembre 1871 à Peyrat-le-Château, département de la Haute-Vienne, demeurant à Montcuq, département du Lot, à la peine de vingt-cinq francs d'amende, ordonnant en outre l'insertion du présent arrêt, par extrait, dans le « Journal du Lot », édition locale, aux frais du condamné sans que le coût de cette insertion puisse dépasser 150 francs, pour délit de hausse illicite des prix et défaut de relevé de prix, commis en décembre 1940, constaté par P.-V. de M. le Contrôleur départemental des prix, en date du 19 décembre 1940.

Pour extrait certifié conforme délivré à la requête de M. le Procureur général.

Vu : Le Procureur général.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*).
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Peut-on récolter sans avoir semé?

LA RESTAURATION DE LA FRANCE EXIGE QUE VOUS SOUSCRIVIEZ AUX **BONS DU TRÉSOR**

Feuilleton du « *Journal du Lot* »,

Max du Veuzit

VERS L'UNIQUE

— Etes-vous contente d'Isabelle ? s'informa d'un ton d'impératrice Mme Rabel-Fouquet.

— Mademoiselle votre nièce a très bien chanté, aujourd'hui, madame, se hâta de répondre l'humble professeur de chant qui venait tous les deux jours dans cette imposante demeure, pour y cultiver la voix de la pupille de Mme Rabel-Fouquet.

— Il me semble, reprit avec hauteur cette dernière, que les vocalises de ma nièce ont été moins onctueuses que d'ordinaire.

— Je ne trouve pas, madame, protesta l'artiste. Mademoiselle n'a que vingt ans et il me paraît nécessaire de ne pas trop forcer sa voix. Je la forme sans fatigue ; petit à petit, nous arriverons à l'ampleur totale, sans la moindre anicroche. N'est-ce pas la plus sage manière d'être utile à mon élève ?

— Heu ! Je ne sais si, vraiment, c'est la meilleure façon d'apprendre, fit avec prétention la vieille dame. Mon aïeule, Isabelle Fouquet, chantait déjà à l'Opéra à l'âge de ma nièce, et son talent s'était imposé à tous.

— Mlle Fouquet devait avoir une voix merveilleuse, acquiesça le professeur avec une admiration qui cherchait à flatter la maîtresse de maison.

— Une voix de toute beauté, en effet, affirma celle-ci en se rengorgeant. La légende dit que mon aïeule, quand elle chantait, faisait taire les oiseaux eux-mêmes, qui cessaient de siffler pour mieux l'écouter...

Derrière elle, un éclat de rire mal réprimé vint lui couper la parole.

Furieuse de cette irrespectueuse gaîté, l'arrogante femme se retourna vers une jeune fille d'une vingtaine d'années, qu'elle foudroya du regard.

— Vous n'avez pas à rire, Isabelle, d'une chose indiscutable et dont il est de tradition chez nous de s'enorgueillir !

L'interpellée baissa la tête, gênée par les yeux impérieux.

— Apprenez, petite sotte, continua la dame, que notre aïeule, Isabelle Fouquet, fut présentée vers 1825 à notre bien-aimé roi Charles X, qui lui fit compliment « de son beau gazouillis et de sa belle figure ».

L'incorrigible moqueuse dut se mordre les lèvres pour éviter un nouvel éclat de rire.

— Si vous vouliez étudier sérieusement le solfège au lieu de bourdonner bêtement un tas d'ariettes insignifiantes, peut-être comprendriez-vous mieux l'admirable talent de notre cantatrice et chercheriez-vous, sinon à l'égaler, du moins à l'imiter.

— Oh ! protesta la jeune fille avec humilité, je ne possède ni le gazouillis, ni la belle figure de l'illustre aïeule.

Mme Rabel-Fouquet toisa avec hauteur l'insignifiante fillette.

— Ah ! certes, non ! Malheureusement ! Vous ne tenez pas de notre aïeule, pas du tout. Vous êtes loin d'être jolie, vous !

Et, se tournant vers la maîtresse de chant qui écoutait avec embarras cet échange de réflexions, elle expliqua :

— Quand sa mère m'a demandé de la nommer et de la tenir sur les fonts baptismaux, j'espérais bien qu'elle ferait honneur à notre famille. Elevée avec la haute pensée de notre ancienne gloire, Isabelle aurait pu essayer de relever la bannière de la grande cantatrice.

— Mademoiselle étudie sérieusement, cependant, intervint généreusement le professeur.

— Mais non, madame ! répliqua la terrible femme. Elle chantonne, elle bêle, elle grince ; ça ne s'appelle pas chanter, cela !

— Pardonnez-moi de vous contredire, insista la maîtresse de chant. La voix de mon élève est ravissante et atteint une ampleur magnifique dans les notes élevées.

— Absolument comme la crécelle du puits par les temps secs, riposta la dame qui n'admettait pas la contradiction et que l'intervention d'une femme qu'elle payait irritait doublement. D'ailleurs, continua-t-elle, je ne sais si ce ne serait pas plus raisonnable de ma part, de faire cesser ces leçons de chant qui ne servent à rien. Jamais Isabelle ne saura donner un nouveau lustre à notre nom.

— Je suis indigne d'une si belle tâche, répondit la jeune fille tristement.

— Oui, c'est réellement du superflu que de payer pour vous quelque chose.

— Il est surtout regrettable, ma tante, que ce ne soit pas vous qu'on ait chargée, vingt ans plus tôt, de faire revivre la grande artiste. Sûrement, vous en eussiez été plus capable que moi.

La maîtresse de chant jeta, à la dérobée, un regard sur son élève. Elle se demandait si, réellement, la jeune fille pensait ce qu'elle disait.

Mme Rabel-Fouquet n'avait pas eu une hésitation, elle ! Les compliments que lui décernait sa nièce ne pouvaient qu'être mérités.

— Certes, approuva-t-elle, j'aurais apporté à ma tâche plus de zèle et d'amour-propre que vous. Ma pauvre mère, hélas ! veuve de bonne heure et peu fortunée, ne put me payer les professeurs voulus... les professeurs que je vous pays, moi ! insista-t-elle durement. Et, continua-t-elle, quand M. Rabel, plus tard, m'eut épousée et faite riche, il ne permit pas à son épouse d'affronter les lustres de l'Opéra. Je dus me résigner à n'être qu'une épouse soumise, vertueuse, et...

— Et bourgeoise, acheva Isabelle à mi-voix.

Mais l'autre avait saisi le mot.

— Comment ? questionna-t-elle, prête à prendre le mors aux dents. Que voulez-vous dire avec votre « épouse bourgeoise » ?

— Oui, expliqua la jeune fille avec candeur. Vous avez été une grande dame bourgeoise et non une étoile, une artiste, comme vous en aviez l'âme.

— Et comme j'en aurais eu certainement le talent, acheva l'autre, sans fausse modestie.

De nouveau, le regard pensif de la maîtresse de chant se leva vers les deux femmes.

« Comment deux créatures aussi dissemblables peuvent-elles vivre en contact journalier, sous le même toit, sans souffrir atrocement? pensa-t-elle. L'une est orgueilleuse, pédante et bête ; l'autre, très simple, spirituelle et bonne fille. Vraiment, la Providence s'est plue à mettre du contraste entre elles... Mais, conclut-elle avec un soupir, la petite n'a pas le sou et dépend totalement de sa tante, ce qui la force à supporter bien des choses. »

La veuve devina-t elle les pensées du professeur ? On eût pu le croire, car, sans transition, elle observa de son ton péremptoire :

— Quoi qu'il en soit, Isabelle, je tiens à vous dire que si vous ne me donnez pas plus de satisfaction avec votre chant, je suspendrai vos leçons; je n'ai pas envie de continuer à payer pour une petite sotte indigne de mes bontés.

— Que faut-il donc que je fasse de plus que ce que je fais ? questionna l'orpheline avec lassitude. Mme Morice est contente de moi...

— Madame se contente de peu. Je suis plus exigeante, moi. Je paie et j'en veux pour mon argent ! Voici trois ans que vous traînez sur cet acte de *Lucie de Lamermoor ;* croyez-vous que ce soit intéressant pour moi de toujours vous entendre rengainer la même chose ?

— Cet acte est très dur, madame, remarqua le professeur. Mlle Isabelle est arrivée à le chanter dans la perfection... Ce n'est pas un mince compliment, je vous assure ! Interrogez de vrais artistes, ils vous diront que ce passage de la partition de Donizetti est un des plus beaux de l'art musical.

Mme Rabel-Fouquet allait encore trouver quelque inepte et désobligeante réplique, quand elle se souvint à temps que Mme Morice était considérée dans cette ville de Vernon, où elles habitaient toutes deux, comme l'un des meilleurs et des plus consciencieux professeurs.

Il valait donc mieux la ménager encore, puisqu'il serait difficile de la remplacer avantageusement.

(*A suivre*).